

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 20017

Numéro SIREN : 410 409 015

Nom ou dénomination : AUCHAN SUPERMARCHE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2022 sous le numéro de dépôt 21535



KPMG Audit
Tour EQHO
2, Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Supermarché S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Ce rapport contient 40 pages



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG Audit
Tour EQHO – 2, Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A la collectivité des associés
Auchan Supermarché S.A.S.
200 rue de la Recherche
59650 Villeneuve D'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Supermarché S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour risques et charges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers dont les modalités de détermination sont décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » en page 13 de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2021 s'établissent respectivement à 26,3 millions d'euros et 412,7 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 37,4 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres immobilisés » en page 11 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 13 de l'annexe, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales. Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A

François Jaumain

Hervé Chopin

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN SUPERMARCHÉ

Forme juridique Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS.....	1
SOMMAIRE.....	2
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de Résultat.....	6
Compte de Résultat (suite).....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	10
Participations et autres titres immobilisés.....	11
Valeurs mobilières de placement.....	11
Stocks.....	12
Créances et dettes.....	12
Disponibilités.....	12
Provisions règlementées.....	12
Opérations en devises.....	12
Provisions pour risques et charges.....	13
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	13
Provisions pour litiges.....	13
Chiffre d'affaires.....	13
Subvention d'investissement à caractère commercial.....	14
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	14
Impôt sur les bénéfices.....	14
Faits caractéristiques.....	15
Événements postérieurs à la clôture.....	15
Société établissant des comptes consolidés.....	16
Éléments constitutifs du fonds commercial.....	16
Immobilisations.....	17
Liste des filiales et des participations en €.....	20
Échéances des Créances et dettes.....	21
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	22
Variation des capitaux propres.....	22
Charges constatées d'avance.....	23
Produits constatés d'avance.....	24
Produits à recevoir.....	25

Charges à payer.....	26
Provisions.....	27
Ventilation du chiffre d'affaires.....	28
Détail de certains postes :.....	29
Coût de revient des ventes.....	29
Charges et produits d'exploitation.....	29
Résultat financier.....	29
Charges et produits exceptionnels.....	30
Effectifs.....	31
Impôt sur les bénéfices.....	31
Fiscalité différée.....	32
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires en €.....	33
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	33
Engagements hors bilan.....	34

Bilan Actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	111,5	85,9	25,7	28,0
Autres immobilisations incorporelles	19,4	18,8	0,6	0,0
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	130,9	104,7	26,3	28,0
Terrains	89,4	5,3	84,0	84,5
Constructions	790,0	530,2	259,8	280,8
Installations techniques, matériel	166,6	143,0	23,6	32,4
Autres immobilisations corporelles	202,6	182,0	20,7	26,0
Immobilisations en cours	22,8		22,8	12,4
Avances et acomptes	1,8		1,8	0,2
TOTAL immobilisations corporelles	1 273,2	860,5	412,7	436,3
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	105,9	75,2	30,8	41,0
Créances rattachées à des participations				0,2
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts				
Autres immobilisations financières	6,6		6,6	6,3
TOTAL immobilisations financières	112,5	75,2	37,4	47,5
Total Actif Immobilisé (II)	1 516,5	1 040,3	476,3	511,8
Matières premières, approvisionnements	0,6		0,6	0,9
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	178,4	1,0	177,4	179,1
TOTAL Stock	179,0	1,0	178,0	180,0
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	0,1
Clients et comptes rattachés	55,6	12,7	42,9	49,8
Autres créances	123,9	3,0	120,9	149,7
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	179,5	15,7	163,8	199,5
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	30,2		30,2	42,7
TOTAL Disponibilités	30,2	0,0	30,2	42,7
Charges constatées d'avance	9,9		9,9	11,1
TOTAL Actif circulant (III)	398,7	16,7	382,0	433,4
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 915,2	1 057,0	858,2	945,2

Bilan Passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	46,5	46,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7,0	7,0
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	7,0	7,0
Report à nouveau	-163,1	-122,6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-21,8	-40,5
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	80,3	86,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-51,2	-23,6
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	22,4	28,0
Provisions pour charges	6,6	7,4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	29,1	35,4
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	11,1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	449,2	489,7
TOTAL Dettes financières	449,2	500,8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226,3	266,6
Dettes fiscales et sociales	75,4	96,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14,0	9,9
Autres dettes	115,3	59,8
TOTAL Dettes d'exploitation	431,1	432,4
Produits constatés d'avance	0,2	0,2
TOTAL DETTES (IV)	880,3	933,4
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	858,2	945,2

Compte de Résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		2 778,1	28,5	2 806,6	2 962,3
Production vendue biens		0,4		0,4	0,0
Production vendue services		107,7	0,0	107,7	113,0
Chiffres d'affaires nets		2 886,3	28,5	2 914,7	3 075,3
Production stockée					
Production immobilisée				0,7	
Subventions d'exploitation				2,8	0,3
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				18,8	26,8
Autres produits				17,6	13,9
Total des produits d'exploitation (I)				2 954,6	3 116,3
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				2 177,8	2 223,8
Variation de stock (marchandises)				1,9	5,8
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				8,4	9,0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0,3	-0,1
Autres achats et charges externes				333,0	427,8
Impôts, taxes et versements assimilés				35,2	45,3
Salaires et traitements				236,6	259,4
Charges sociales				66,8	69,4
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		67,4	73,4
		Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			10,4	3,6
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			9,4	5,6
Autres charges				13,5	16,7
Total des charges d'exploitation (II)				2 960,7	3 139,8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-6,1	-23,5
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				0,0	0,3
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					7,5
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés				0,2	0,2
Reprises sur provisions et transferts de charges				2,5	0,7
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				2,6	8,4
Dotations financières aux amortissements et provisions				11,6	42,9
Intérêts et charges assimilés				6,7	6,7
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0,2	
Total des charges financières (VI)				18,5	49,6
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-15,8	-41,2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-21,9	-64,5

Compte de Résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,4	0,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,4	2,4
Reprises sur provisions et transferts de charges	31,8	54,7
Total des produits exceptionnels (VII)	34,6	57,2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2,6	1,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4,7	0,6
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21,0	27,2
Total des charges exceptionnelles (VIII)	28,3	28,9
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	6,3	28,3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6,2	4,4
Impôts sur les bénéfices (X)	0,0	0,0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 991,9	3 182,2
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 013,7	3 222,7
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-21,8	-40,5

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN SUPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 858,2 MEUR et le résultat s'élève à -21,8 MEUR.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en supermarchés via son propre réseau de magasins propre et ses franchisés.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

La société exploite 223 supermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Auchan Supermarché SAS sont établis conformément aux règles et principes généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation en raison du soutien financier du groupe
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions	6 ans 2/3 à 30 ans
Agencements et aménagements	4 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 8 ans
Autres immobilisations	2 à 5 ans

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de la méthode de l'amortissement dégressif.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Les fusions de Mencia et Somadis dans Auchan Supermarché ont entraîné la constatation des malis de fusion suivants :

- Mencia : 11 915,95€,

- Somadis : 180 977,51€.

Dépréciation des immobilisations :

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

– à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction

– à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Pour les actifs pour lesquels la société s'est engagée à la date de clôture à les céder, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées : Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières : Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins..

Valeurs mobilières de placement

Néant

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopération commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Le risque d'impayés est apprécié individuellement pour les clients les plus importants (activité ventes en gros). Les créances des autres clients font l'objet d'une dépréciation estimée selon une approche statistique prenant en compte l'ancienneté des créances et un taux de non-recouvrement historique.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions règlementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Néant

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02 selon la méthode 2 conforme à IAS19 révisée.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 1,65% et 2,54% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 0,88%
- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016
 - TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes
 - TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Non comptabilisés, ils sont présentés en tant qu'engagements hors bilan.

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Subvention d'investissement à caractère commercial

Une subvention d'investissement à caractère commercial est versée par Auchan Supermarché afin de participer aux coûts engagés par le franchisé dans le cadre de la mise au concept du magasin. Cette charge est versée au plus tard à l'ouverture du magasin et elle est étalée sur toute la durée du contrat par l'utilisation d'une charge constatée d'avance.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A..

Faits caractéristiques

- Passage en franchise du supermarché Le Plessis-Trévisé
- Ouverture du Supermarché Lyon Girondins (Transfert du magasin Lyon Gerland)
- Fermeture du Supermarché Paris Maine

Pandémie Covid-19

La crise sanitaire s'est installée durablement perturbant l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de l'année 2021. La mise en œuvre des différentes mesures sanitaires avait déjà été mise en place en 2020. L'absentéisme a été moins prégnant que durant la première année de crise sanitaire.

L'activité commerciale a été perturbée par :

- la mise en place du couvre-feu à 18h
- le 3ème confinement démarrant par vagues successives dès le 20 mars puis jusqu'à la totalité de la France le 3 avril avec fermeture des rayons non essentiels.

L'allègement des restrictions s'est fait sur le mois de juin

Le dernier trimestre n'a pas connu de restrictions majeures. Pour autant, la repasse sur la fermeture des restaurants l'année dernière a été difficile pour notre activité alimentaire durant les 3 mois.

Au global, une année où l'activité a été durablement affectée et en repasse sur une année favorable à l'activité de retail de proximité.

L'adaptation des charges au volume d'activité commerciale n'a pas été suffisante

Autres événements de l'année

Au 31.12.2021, il a été décidé de ne pas enregistrer d'amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises nouvellement en service sur l'exercice. L'impact est estimé à 1,8 M€

A compter de 2021, les versements réalisés à Action Logement dans le cadre de la participation de l'employeur à l'effort de construction se feront sous forme de prêt et non plus de subvention. La provision constituée au 31.12.2020 pour un montant de 1 M€ a été reprise.

La société a absorbé les sociétés Mencia et Somadis via fusion simplifiée avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 et a ainsi constaté un mail de fusion en charges financières pour 0,2 M€.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	11,8
Éléments achetés ou reçus en apport	99,7
Total	111,5

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0		0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			132,0		0,7	
Terrains			89,7		0,0	
Constructions	Sur sol propre		331,8		2,2	
	Sur sol d'autrui		66,9		0,1	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		373,6		17,2	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			167,2		6,4	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		156,5		0,5	
	Matériel de transport		0,0	0,0	0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		44,4		5,4	
	Emballages récupérables et divers			0,0	0,0	
Immobilisations corporelles en cours			12,4		22,8	
Avances et acomptes			0,2		1,6	
TOTAL (III)			1 242,7	0,0	56,1	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			108,8		9,3	
Autres titres immobilisés			0,0		0,0	
Prêts et autres immobilisations financières			6,3		0,2	
TOTAL (IV)			115,2		9,5	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 489,9	0,0	66,2	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1,8		130,9	
Terrains			0,3		89,4	
Constructions	Sur sol propre		0,0		334,0	
	Sur sol d'autrui		1,5		65,5	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		0,3		390,5	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			7,0		166,6	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		2,2		154,7	
	Matériel de transport				0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1,9		47,9	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			12,4		22,8	
Avances et acomptes					1,8	
TOTAL (III)			25,6		1 273,1	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			12,2		105,9	
Autres titres immobilisés					0,0	
Prêts et autres immobilisations financières					6,6	
TOTAL (IV)			12,2		112,5	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			39,7		1 516,5	

Les autres participations ont augmenté de 6,8 M€ au titre de l'augmentation de capital pour AMV Distribution, de 0,9 M€ au titre de celle de Gispiere et de 1,6 M€ au titre de celle de Juperic.

Les autres participations ont en contrepartie diminué suite à la fusion de Mencia et Somadis dans Auchan Supermarché (5,5 M€), et à la liquidation de Gispiere et Juperic (6,5 M€).

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0		0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		100,9	1,7	0,0	102,6		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	178,8	10,3	0,0	189,2		
	Sur sol d'autrui	36,7	2,7	1,5	37,9		
	Installations générales, agencements	263,3	28,0	0,2	291,1		
Installations techniques, matériels et outillages		133,2	15,9	7,0	142,1		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	132,6	7,8	2,2	138,1		
	Matériel de transport	0,0	0,0		0,0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	39,4	4,5	1,9	42,0		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		784,1	69,1	12,9	840,3		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		885,0	70,8	12,9	942,9		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0,0						0,0
Terrains							
Constructions :							
sol propre	4,4	0,0		1,4	0,0		3,0
sol autrui	1,0			0,6	0,0		0,4
install.	1,4	0,9		1,0	2,7		-1,5
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	1,7	0,3		6,1	1,5		-5,6
Inst gén.	0,5	0,0		0,6	1,5		-1,6
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	0,2		0,1	0,7		-0,5
Emball.							
CORPO.	9,0	1,5		9,8	6,5		-5,8
Acquis. de titres							
TOTAL	9,0	1,5		9,8	6,5		-5,8
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et des participations en €

Filiales et participations	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
AMV DISTRIBUTION	659 632€	-980 041€	100%	11 629 640€	0€			-1 744 788€	0€
AUCHAN BIO	17 500€	-2 905 280€	100%	17 500€	0€			12 754€	0€
AUVICO	37 500€	-4 441 691€	100%	3 178 311€	0€			183 715€	0€
CACHAN DISTRIBUTION	38 043€	-1 222 611€	99,70%	6 404 543€	667 406€			220 784€	0€
CHOLDIS	40 000€	-2 563 723€	100%	3 229 781€	0€			-202 773€	0€
DISANTO	45 600€	4 399 456€	96,42%	3 646 587€	3 646 587€			1 790 908€	0€
ESPERA	50 000€	-6 908 279€	100%	750 000€	0€			66 912€	0€
FREMARC	974 464€	-4 583 081€	99,93%	31 887 158€	15 658 161€			-539 281€	0€
LBE OBERNAI	50 000€	-960 829€	100%	50 000€	0€			-75 912€	0€
PAREA	6 040 860€	2 655 064€	100%	8 356 292€	8 356 292€			7 873 647€	0€
SAFIPAR	4 891 500€	-2 123 129€	100%	36 271 495€	1 972 169€			-3 855 173€	0€
ZANI	50 000€	-222 974€	100%	50 000€	0€			-2 711€	0€
TULIMO	1 000€	-61 846€	100%	8 200€	0€			-2 103€	0€
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				6,6	6,6	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				6,6	6,6	0,0
Clients douteux ou litigieux				14,7	14,7	
Autres créances clients				40,9	40,9	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				0,3	0,3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1,8	1,8	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			17,6	17,6	
	Autres impôts			0,0	0,0	
	Etat - divers			1,3	1,3	
Groupes et associés				10,7	10,7	
Débiteurs divers				92,2	92,2	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				179,5	179,5	0,0
Charges constatées d'avance				9,9	9,9	
TOTAL DES CREANCES				196,0	196,0	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0,0	0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			449,2	132,2	317,0	
Fournisseurs et comptes rattachés			226,3	226,3		
Personnel et comptes rattachés			27,3	27,3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			18,2	18,2		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		12,1	12,1		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		17,8	17,8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14,0	14,0		
Groupes et associés			103,0	103,0		
Autres dettes			12,5	12,5		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			0,2	0,2		
TOTAL DES DETTES			880,5	563,5	317,0	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			40,0			

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	18 585 390	0	0	18 585 390	2,50
Total	18 585 390	0	0	18 585 390	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	46,5						46,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	7,0						7,0
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves							0,0
Report à nouveau	-122,6				-40,5		-163,1
Résultat de l'exercice	-40,5	-21,8	-40,5				-21,8
Subventions d'investissement							0,0
Provisions réglementées	86,1	10,5	16,3				80,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-23,5	-11,3	-24,2	0,0	-40,5	0,0	-51,2

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,3		
CHARGES LOCATIVES CONSTATEES D'AVANCE	3,7		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2022	1,5		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2023	1,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2024	1,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2025	0,9		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2026	0,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2027	0,2		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2028	0,1		
TOTAL	9,9	0,0	0,0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,2		
TOTAL	0,2	0,0	0,0

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	86,1	10,5	16,3	80,3
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	86,1	10,5	16,3	80,3
Provisions pour litige	4,0	4,8	2,8	6,0
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités		1,5		1,5
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1,3	0,7		2,0
Provisions pour impôts	0,2	0,0	0,1	0,1
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	29,9	4,9	15,3	19,5
TOTAL (II)	35,4	11,9	18,2	29,1
Provisions sur immobilisations incorporelles	3,1	0,9	1,9	2,0
Provisions sur immobilisations corporelles	22,3	3,7	5,9	20,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	67,7	10,0	2,5	75,2
Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0		0,0
Provisions sur stocks	1,2	2,5	2,7	1,0
Provisions sur comptes clients	11,7	3,6	2,6	12,7
Autres provisions pour dépréciations	0,9	4,3	2,1	3,0
TOTAL (III)	106,9	24,9	17,7	114,1
TOTAL GENERAL (I + II + III)	228,3	47,3	52,2	223,4
Dont dotations et reprises d'exploitation		19,8	15,5	
Dont dotations et reprises financières		11,6	2,5	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		17,6	31,8	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 2,2 M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 2,7 M€
- des provisions pour litiges divers pour 1,1 M€

Les provisions pour amendes et pénalités comprennent la provision contrôle fiscal portant sur l'année 2019 et d'un montant de 1,5 M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 3,9 M€
- la provision médailles du travail pour 0,7 M€
- la provision pour situation nette négative d'Auvico (3,8 M€), AMV Distribution (1,2 M€), Auchan Bio (2,9 M€), Espera (5,8 M€), LBE Obernai (1 M€), Tulimo et Zani (0,2 M€)

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	1,2 M€	1,6 M€
Autres provisions pour risques et charges	4 M€	1,2 M€

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 806,6	2 962,3	-5,3%
Production vendue biens	0,4	0,0	0,0%
Production vendue services	107,7	113,0	-4,7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 886,3	3 046,8	-5,3%
Chiffres d'affaires nets-Export	28,5	28,5	0,0%
Chiffres d'affaires nets	2 914,7	3 075,3	-5,2%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des supermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	31/12/2021	31/12/2020
Variation des stocks	2,2	5,7
Achats nets de ristournes	2 186,1	2 232,8
Total	2 188,3	2 238,5

Charges et produits d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Frais de personnel	303,4	328,8
Impôts et taxes	35,2	45,3
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	329,0	430,7
TOTAL	667,6	804,8

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	2,6	0,9
Dividendes reçus	0,0	7,5
Frais financiers	-6,9	-6,7
Dotation financière aux amortissements et provisions	-11,6	-42,9
TOTAL	-15,9	-41,2

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 1,2 M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 5,3 M€, les malis de fusion de Mencia et Somadis pour 0,2 M€ et les frais financiers sur comptes courants pour 0,1 M€.

Effectifs

Effectif	N (Effectif ETP)	N-1 (Effectif moyen)
Cadres	299	327
Agents de maitrise	700	736
Employés	8 356	10 236
TOTAL	9 355	11 299

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-22	0,0
Résultat exceptionnel	6,3	0,0
Participation	-6	0,0
IS sur résultats antérieurs		0,0
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	-22	0,0

Le taux d'imposition s'élève à 27,5%.

La contribution sociale est de 3,3%.

Fiscalité différée

<i>Libellé</i>	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions règlementées	80,3	86,1
Subventions d'investissement		
Écart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Écart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	80,3	86,1
Total passif d'impôt futur	22,1	24,1
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés	11,6	51
Charges à payer	17,4	18,4
Écart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Écart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	29	69,4
Total actif d'impôt futur	7,98	19,4
Situation nette	14,12	4,7

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires en €

Résultat de l'exercice	-21 751 866,93€
+ impôt sur les bénéfices	2 283,00€
Résultat avant impôt	-21 749 583,93€
+ variation des provisions règlementées	5 766 710,59€
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-27 516 294,52€

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Engagement net relatif aux indemnités de retraite (IDR)

Valeur actuelle de l'engagement	23 904 K€
---------------------------------	-----------

Juste valeur des actifs du régime	9 758 K€
-----------------------------------	----------

Passif / (actif) net	14 146 K€
----------------------	-----------

- Abandon de créances :

- Avec clause de retour à meilleure fortune (groupe)	1,73 M€
--	---------

- Options sur terrains et immeubles	1,46 M€
-------------------------------------	---------

Engagements reçus :

- Dettes garanties par des cautions	8,35 M€
-------------------------------------	---------

- Cautions au titre des contrats d'approvisionnement	18,18 M€
--	----------

AUCHAN SUPERMARCHÉ
Société par Actions Simplifiée à capital variable
200 Rue de la Recherche 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
410 409 015 RCS Lille Métropole
La « Société »

EXTRAIT DE L'ACTE
CONSTATANT LES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
DU 13 MAI 2022

(...)

DEUXIEME DECISION

Les Associés, sur proposition du Président, et à l'unanimité :

décident d'affecter la perte nette comptable de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit (21 751 866,93) euros, dans son intégralité au compte « report à nouveau », dont le solde serait ainsi porté de (163 136 884,50) euros à (184 888 751,43) euros;

constatent que le résultat de l'exercice ne permet pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié de son capital social, et que la Société doit régulariser sa situation avant le 31 décembre 2022 ;

prennent acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices clos.

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



KPMG Audit
Tour EQHO
2, Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
France

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France



Auchan Supermarché S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Ce rapport contient 40 pages



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG Audit
Tour EQHO – 2, Avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A la collectivité des associés
Auchan Supermarché S.A.S.
200 rue de la Recherche
59650 Villeneuve D'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Auchan Supermarché S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Provisions pour risques et charges

Votre société constitue des provisions pour couvrir les obligations juridiques ou implicites à l'égard des tiers dont les modalités de détermination sont décrites dans la note « Provisions pour risques et charges » en page 13 de l'annexe.

Dans le cadre de nos travaux, afin de pouvoir corroborer le montant des provisions inscrites au passif du bilan, nous avons mis en œuvre des diligences consistant à circulariser les conseils juridiques et avocats de votre société, à examiner les assignations formulées par les tiers et à mener des entretiens avec la direction et les responsables juridiques de la société. Nous nous sommes également assurés de la pertinence de l'approche mise en œuvre par la société au regard des éléments disponibles.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles, dont les montants nets d'amortissements et de dépréciations au 31 décembre 2021 s'établissent respectivement à 26,3 millions d'euros et 412,7 millions d'euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et testées sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Dépréciations des immobilisations » en page 10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, notamment à revoir les perspectives de rentabilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces immobilisations sont associées, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 37,4 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations et autres titres immobilisés » en page 11 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Evaluation des coopérations commerciales et ristournes

Comme indiqué dans la note « Chiffre d'affaires » en page 13 de l'annexe, la société comptabilise en chiffre d'affaires les prestations fournisseurs ou coopérations commerciales.
Nos travaux ont notamment consisté à tester, sur la base d'échantillons, les données contribuant à la détermination des ristournes et coopérations commerciales, l'exactitude des termes et conditions avec les accords contractuels, les montants de marchandises achetées avec les données d'achat de la société, le correct calcul des ristournes et coopérations commerciales, et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A

François Jaumain

Hervé Chopin

COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN SUPERMARCHE

Forme juridique Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS.....	1
SOMMAIRE.....	2
Bilan Actif.....	4
Bilan Passif.....	5
Compte de Résultat.....	6
Compte de Résultat (suite).....	7
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	8
Règles et méthodes comptables.....	9
Immobilisations corporelles.....	9
Immobilisations incorporelles.....	10
Participations et autres titres immobilisés.....	11
Valeurs mobilières de placement.....	11
Stocks.....	12
Créances et dettes.....	12
Disponibilités.....	12
Provisions règlementées.....	12
Opérations en devises.....	12
Provisions pour risques et charges.....	13
Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme.....	13
Provisions pour litiges.....	13
Chiffre d'affaires.....	13
Subvention d'investissement à caractère commercial.....	14
Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel.....	14
Impôt sur les bénéfices.....	14
Faits caractéristiques.....	15
Événements postérieurs à la clôture.....	15
Société établissant des comptes consolidés.....	16
Éléments constitutifs du fonds commercial.....	16
Immobilisations.....	17
Liste des filiales et des participations en €.....	20
Echéances des Créances et dettes.....	21
Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social.....	22
Variation des capitaux propres.....	22
Charges constatées d'avance.....	23
Produits constatés d'avance.....	24
Produits à recevoir.....	25

Charges à payer.....	26
Provisions.....	27
Ventilation du chiffre d'affaires.....	28
Détail de certains postes :.....	29
Coût de revient des ventes.....	29
Charges et produits d'exploitation.....	29
Résultat financier.....	29
Charges et produits exceptionnels.....	30
Effectifs.....	31
Impôt sur les bénéfices.....	31
Fiscalité différée.....	32
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires en €.....	33
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....	33
Engagements hors bilan.....	34

Bilan Actif

BILAN-ACTIF- (En MEuros)	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	111,5	85,9	25,7	28,0
Autres immobilisations incorporelles	19,4	18,8	0,6	0,0
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	130,9	104,7	26,3	28,0
Terrains	89,4	5,3	84,0	84,5
Constructions	790,0	530,2	259,8	280,8
Installations techniques, matériel	166,6	143,0	23,6	32,4
Autres immobilisations corporelles	202,6	182,0	20,7	26,0
Immobilisations en cours	22,8		22,8	12,4
Avances et acomptes	1,8		1,8	0,2
TOTAL immobilisations corporelles	1 273,2	860,5	412,7	436,3
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	105,9	75,2	30,8	41,0
Créances rattachées à des participations				0,2
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts				
Autres immobilisations financières	6,6		6,6	6,3
TOTAL immobilisations financières	112,5	75,2	37,4	47,5
Total Actif Immobilisé (II)	1 516,5	1 040,3	476,3	511,8
Matières premières, approvisionnements	0,6		0,6	0,9
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	178,4	1,0	177,4	179,1
TOTAL Stock	179,0	1,0	178,0	180,0
Avances et acomptes versés sur commandes	0,0		0,0	0,1
Clients et comptes rattachés	55,6	12,7	42,9	49,8
Autres créances	123,9	3,0	120,9	149,7
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	179,5	15,7	163,8	199,5
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	30,2		30,2	42,7
TOTAL Disponibilités	30,2	0,0	30,2	42,7
Charges constatées d'avance	9,9		9,9	11,1
TOTAL Actif circulant (III)	398,7	16,7	382,0	433,4
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	1 915,2	1 057,0	858,2	945,2

Bilan Passif

BILAN-PASSIF-(En MEuros)	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 0,0)	46,5	46,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	7,0	7,0
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	7,0	7,0
Report à nouveau	-163,1	-122,6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-21,8	-40,5
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	80,3	86,1
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-51,2	-23,6
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	22,4	28,0
Provisions pour charges	6,6	7,4
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	29,1	35,4
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,0	11,1
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	449,2	489,7
TOTAL Dettes financières	449,2	500,8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	226,3	266,6
Dettes fiscales et sociales	75,4	96,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14,0	9,9
Autres dettes	115,3	59,8
TOTAL Dettes d'exploitation	431,1	432,4
Produits constatés d'avance	0,2	0,2
TOTAL DETTES (IV)	880,3	933,4
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	858,2	945,2

Compte de Résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		2 778,1	28,5	2 806,6	2 962,3
Production vendue biens		0,4		0,4	0,0
Production vendue services		107,7	0,0	107,7	113,0
Chiffres d'affaires nets		2 886,3	28,5	2 914,7	3 075,3
Production stockée					
Production immobilisée				0,7	
Subventions d'exploitation				2,8	0,3
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				18,8	26,8
Autres produits				17,6	13,9
Total des produits d'exploitation (I)				2 954,6	3 116,3
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				2 177,8	2 223,8
Variation de stock (marchandises)				1,9	5,8
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				8,4	9,0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				0,3	-0,1
Autres achats et charges externes				333,0	427,8
Impôts, taxes et versements assimilés				35,2	45,3
Salaires et traitements				236,6	259,4
Charges sociales				66,8	69,4
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		67,4	73,4
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		10,4	3,6
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		9,4	5,6
Autres charges				13,5	16,7
Total des charges d'exploitation (II)				2 960,7	3 139,8
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-6,1	-23,5
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)			0,0	0,3
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers de participations					7,5
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				0,0	0,0
Autres intérêts et produits assimilés				0,2	0,2
Reprises sur provisions et transferts de charges				2,5	0,7
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				2,6	8,4
Dotations financières aux amortissements et provisions				11,6	42,9
Intérêts et charges assimilés				6,7	6,7
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				0,2	
Total des charges financières (VI)				18,5	49,6
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-15,8	-41,2
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-21,9	-64,5

Compte de Résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1,4	0,2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1,4	2,4
Reprises sur provisions et transferts de charges	31,8	54,7
Total des produits exceptionnels (VII)	34,6	57,2
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2,6	1,0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4,7	0,6
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21,0	27,2
Total des charges exceptionnelles (VIII)	28,3	28,9
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	6,3	28,3
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	6,2	4,4
Impôts sur les bénéfices (X)	0,0	0,0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 991,9	3 182,2
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 013,7	3 222,7
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-21,8	-40,5

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Société : AUCHAN SUPERMARCHÉ

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 200 RUE DE LA RECHERCHE 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Date de clôture : 31/12/2021

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est 858,2 MEUR et le résultat s'élève à -21,8 MEUR.

L'activité principale est la distribution de produits alimentaires et non alimentaires en supermarchés via son propre réseau de magasins propre et ses franchisés.

Les comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2021. Ils sont présentés en millions d'euros sauf indication contraire.

La société exploite 223 supermarchés.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Auchan Supermarché SAS sont établis conformément aux règles et principes généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation en raison du soutien financier du groupe
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les autres frais d'acquisition (droits de mutation...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

Constructions	6 ans 2/3 à 30 ans
Agencements et aménagements	4 à 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 8 ans
Autres immobilisations	2 à 5 ans

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté lorsque les durées d'amortissement fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation comptables ou par application de la méthode de la méthode de l'amortissement dégressif.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) et les intérêts d'emprunt sont comptabilisés directement en charges

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées

Du fait des opérations (apports et scissions) de l'exercice 1997, des droits de jouissance des contrats de crédit-bail ont été évalués et des droits au bail à construction reconnus en comptabilité.

Les fonds commerciaux ne bénéficient pas d'une protection juridique. Ils sont amortis linéairement sur 20 ans.

Les logiciels informatiques acquis et les logiciels développés en interne sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité estimée à trois ans. Par exception, sont amortis sur cinq ans les logiciels type ERP, très structurants pour le métier et dont l'architecture fonctionnelle et technique a une durée probable d'utilité plus longue.

Les fusions de Mencia et Somadis dans Auchan Supermarché ont entraîné la constatation des malis de fusion suivants :

- Mencia : 11 915,95€,

- Somadis : 180 977,51€.

Dépréciation des immobilisations :

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entreprise, à savoir au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs ne sont testés que s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture.

Pour les groupes d'actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est égale :

– à la somme des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction

– à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif égal à la dernière année de la période d'extrapolation.

Le taux d'actualisation reflète les risques spécifiques à l'actif. Il ne reflète pas les risques et avantages déjà pris en compte dans les estimations de flux de trésorerie.

Pour les actifs pour lesquels la société s'est engagée à la date de clôture à les céder, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché

Participations et autres titres immobilisés

Titres de participations et créances rattachées : Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...). Les frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité.

Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à sa valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée.

Autres immobilisations financières : Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués pour les magasins..

Valeurs mobilières de placement

Néant

Stocks

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat, y compris les conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopération commerciales) majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les frais accessoires incluent les frais de manutention et de stockage en entrepôts directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Les stocks sont dépréciés si leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte d'un risque d'impayé auquel elles sont susceptibles de donner lieu.

Le risque d'impayés est apprécié individuellement pour les clients les plus importants (activité ventes en gros). Les créances des autres clients font l'objet d'une dépréciation estimée selon une approche statistique prenant en compte l'ancienneté des créances et un taux de non-recouvrement historique.

Les créances exprimées en devises sont valorisées sur la base du taux de change en vigueur à la clôture.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions règlementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions".

Opérations en devises

Néant

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel à long terme

Les engagements sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02 selon la méthode 2 conforme à IAS19 révisée.

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Le régime d'indemnités de fin de carrière est partiellement financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance.

Les principales hypothèses actuarielles retenues dans l'évaluation de l'engagement IFC sont :

- Augmentation annuelle des salaires : entre 1,65% et 2,54% selon la catégorie professionnelle
- Taux d'actualisation : 0,88%
- Taux de rotation du personnel : par tranche d'âge
- Initiative du départ : Salarié
- Table de mortalité : Table INSEE 2014-2016
 - TF 00-02 avec décalage d'âge pour les femmes
 - TH 00-02 avec décalage d'âge pour les hommes
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 65 ans selon la catégorie professionnelle

Non comptabilisés, ils sont présentés en tant qu'engagements hors bilan.

Provisions pour litiges

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients ainsi que les prestations fournisseurs.

Subvention d'investissement à caractère commercial

Une subvention d'investissement à caractère commercial est versée par Auchan Supermarché afin de participer aux coûts engagés par le franchisé dans le cadre de la mise au concept du magasin. Cette charge est versée au plus tard à l'ouverture du magasin et elle est étalée sur toute la durée du contrat par l'utilisation d'une charge constatée d'avance.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Impôt sur les bénéfices

La société est intégrée fiscalement. La société mère ELO S.A., en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent leur charge d'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère. Les économies d'impôt provenant des sociétés déficitaires sont constatées en résultat par la société tête de groupe de l'intégration fiscale, ELO S.A..

Faits caractéristiques

- Passage en franchise du supermarché Le Plessis-Trévisé
- Ouverture du Supermarché Lyon Girondins (Transfert du magasin Lyon Gerland)
- Fermeture du Supermarché Paris Maine

Pandémie Covid-19

La crise sanitaire s'est installée durablement perturbant l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de l'année 2021. La mise en œuvre des différentes mesures sanitaires avait déjà été mise en place en 2020. L'absentéisme a été moins prégnant que durant la première année de crise sanitaire.

L'activité commerciale a été perturbée par :

- la mise en place du couvre-feu à 18h
- le 3ème confinement démarrant par vagues successives dès le 20 mars puis jusqu'à la totalité de la France le 3 avril avec fermeture des rayons non essentiels.

L'allègement des restrictions s'est fait sur le mois de juin

Le dernier trimestre n'a pas connu de restrictions majeures. Pour autant, la repasse sur la fermeture des restaurants l'année dernière a été difficile pour notre activité alimentaire durant les 3 mois.

Au global, une année où l'activité a été durablement affectée et en repasse sur une année favorable à l'activité de retail de proximité.

L'adaptation des charges au volume d'activité commerciale n'a pas été suffisante

Autres événements de l'année

Au 31.12.2021, il a été décidé de ne pas enregistrer d'amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises nouvellement en service sur l'exercice. L'impact est estimé à 1,8 M€

A compter de 2021, les versements réalisés à Action Logement dans le cadre de la participation de l'employeur à l'effort de construction se feront sous forme de prêt et non plus de subvention. La provision constituée au 31.12.2020 pour un montant de 1 M€ a été reprise.

La société a absorbé les sociétés Mencia et Somadis via fusion simplifiée avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 et a ainsi constaté un mail de fusion en charges financières pour 0,2 M€.

Évènements postérieurs à la clôture

Néant

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique
ELO S.A 40, avenue de Flandre 59170 CROIX N° Siret 47618062500479	SA

Éléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur brute
Droit au bail	11,8
Éléments achetés ou reçus en apport	99,7
Total	111,5

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)			0,0		0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			132,0		0,7	
Terrains			89,7		0,0	
Constructions	Sur sol propre		331,8		2,2	
	Sur sol d'autrui		66,9		0,1	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		373,6		17,2	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			167,2		6,4	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		156,5		0,5	
	Matériel de transport		0,0	0,0	0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		44,4		5,4	
	Emballages récupérables et divers			0,0	0,0	
Immobilisations corporelles en cours			12,4		22,8	
Avances et acomptes			0,2		1,6	
TOTAL (III)			1 242,7	0,0	56,1	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			108,8		9,3	
Autres titres immobilisés			0,0		0,0	
Prêts et autres immobilisations financières			6,3		0,2	
TOTAL (IV)			115,2		9,5	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 489,9	0,0	66,2	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					0,0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1,8		130,9	
Terrains			0,3		89,4	
Constructions	Sur sol propre		0,0		334,0	
	Sur sol d'autrui		1,5		65,5	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		0,3		390,5	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			7,0		166,6	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		2,2		154,7	
	Matériel de transport				0,0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1,9		47,9	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			12,4		22,8	
Avances et acomptes					1,8	
TOTAL (III)			25,6		1 273,1	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			12,2		105,9	
Autres titres immobilisés					0,0	
Prêts et autres immobilisations financières					6,6	
TOTAL (IV)			12,2		112,5	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			39,7		1 516,5	

Les autres participations ont augmenté de 6,8 M€ au titre de l'augmentation de capital pour AMV Distribution, de 0,9 M€ au titre de celle de Gispiere et de 1,6 M€ au titre de celle de Juperic.

Les autres participations ont en contrepartie diminué suite à la fusion de Mencia et Somadis dans Auchan Supermarché (5,5 M€), et à la liquidation de Gispiere et Juperic (6,5 M€).

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0,0	0,0		0,0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		100,9	1,7	0,0	102,6		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre	178,8	10,3	0,0	189,2		
	Sur sol d'autrui	36,7	2,7	1,5	37,9		
	Installations générales, agencements	263,3	28,0	0,2	291,1		
Installations techniques, matériels et outillages		133,2	15,9	7,0	142,1		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	132,6	7,8	2,2	138,1		
	Matériel de transport	0,0	0,0		0,0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	39,4	4,5	1,9	42,0		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		784,1	69,1	12,9	840,3		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		885,0	70,8	12,9	942,9		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentie I de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres	0,0						0,0
Terrains							
Constructions :							
sol propre	4,4	0,0		1,4	0,0		3,0
sol autrui	1,0			0,6	0,0		0,4
install.	1,4	0,9		1,0	2,7		-1,5
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	1,7	0,3		6,1	1,5		-5,6
Inst gén.	0,5	0,0		0,6	1,5		-1,6
M.Transport							
Mat bureau.	0,1	0,2		0,1	0,7		-0,5
Emball.							
CORPO.	9,0	1,5		9,8	6,5		-5,8
Acquis. de titres							
TOTAL	9,0	1,5		9,8	6,5		-5,8
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Liste des filiales et des participations en €

Filiales et participations	Capital (2)	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette				
AMV DISTRIBUTION	659 632€	-980 041€	100%	11 629 640€	0€			-1 744 788€	0€
AUCHAN BIO	17 500€	-2 905 280€	100%	17 500€	0€			12 754€	0€
AUVICO	37 500€	-4 441 691€	100%	3 178 311€	0€			183 715€	0€
CACHAN DISTRIBUTION	38 043€	-1 222 611€	99,70%	6 404 543€	667 406€			220 784€	0€
CHOLDIS	40 000€	-2 563 723€	100%	3 229 781€	0€			-202 773€	0€
DISANTO	45 600€	4 399 456€	96,42%	3 646 587€	3 646 587€			1 790 908€	0€
ESPERA	50 000€	-6 908 279€	100%	750 000€	0€			66 912€	0€
FREMARC	974 464€	-4 583 081€	99,93%	31 887 158€	15 658 161€			-539 281€	0€
LBE OBERNAI	50 000€	-960 829€	100%	50 000€	0€			-75 912€	0€
PAREA	6 040 860€	2 655 064€	100%	8 356 292€	8 356 292€			7 873 647€	0€
SAFIPAR	4 891 500€	-2 123 129€	100%	36 271 495€	1 972 169€			-3 855 173€	0€
ZANI	50 000€	-222 974€	100%	50 000€	0€			-2 711€	0€
TULIMO	1 000€	-61 846€	100%	8 200€	0€			-2 103€	0€
Participations (10 à 50% du capital)									
Filiales françaises (ensemble)									
Filiales étrangères (ensemble) (1)									
Participations dans des sociétés françaises									
Participation dans des sociétés étrangères									

(1) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(2) Dans la monnaie locale d'opération

Echéances des Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				6,6	6,6	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				6,6	6,6	0,0
Clients douteux ou litigieux				14,7	14,7	
Autres créances clients				40,9	40,9	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés				0,3	0,3	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1,8	1,8	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée			17,6	17,6	
	Autres impôts			0,0	0,0	
	Etat - divers			1,3	1,3	
Groupes et associés				10,7	10,7	
Débiteurs divers				92,2	92,2	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				179,5	179,5	0,0
Charges constatées d'avance				9,9	9,9	
TOTAL DES CREANCES				196,0	196,0	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0,0	0,0		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			449,2	132,2	317,0	
Fournisseurs et comptes rattachés			226,3	226,3		
Personnel et comptes rattachés			27,3	27,3		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			18,2	18,2		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		12,1	12,1		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		17,8	17,8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			14,0	14,0		
Groupes et associés			103,0	103,0		
Autres dettes			12,5	12,5		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			0,2	0,2		
TOTAL DES DETTES			880,5	563,5	317,0	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			40,0			

La ligne Emprunts et dettes financières enregistre la dette structurelle souscrite auprès d'Auchan Retail International et Auchan Retail France

Nombre et valeur nominale des titres composant le capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	18 585 390	0	0	18 585 390	2,50
Total	18 585 390	0	0	18 585 390	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	46,5						46,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							0,0
Ecart de réévaluation							0,0
Réserve légale	7,0						7,0
Réserves statutaires ou contractuelles							0,0
Réserves réglementées							0,0
Autres réserves							0,0
Report à nouveau	-122,6				-40,5		-163,1
Résultat de l'exercice	-40,5	-21,8	-40,5				-21,8
Subventions d'investissement							0,0
Provisions réglementées	86,1	10,5	16,3				80,3
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-23,5	-11,3	-24,2	0,0	-40,5	0,0	-51,2

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	0,3		
CHARGES LOCATIVES CONSTATEES D'AVANCE	3,7		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2022	1,5		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2023	1,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2024	1,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2025	0,9		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2026	0,4		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2027	0,2		
FRANCHISE BUDGET ALLOUE 2028	0,1		
TOTAL	9,9	0,0	0,0

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,2		
TOTAL	0,2	0,0	0,0

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1,0
ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	1,9
AUTRES CREANCES	10,2
TOTAL	13,1

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	86,1	10,5	16,3	80,3
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	86,1	10,5	16,3	80,3
Provisions pour litige	4,0	4,8	2,8	6,0
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités		1,5		1,5
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1,3	0,7		2,0
Provisions pour impôts	0,2	0,0	0,1	0,1
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	29,9	4,9	15,3	19,5
TOTAL (II)	35,4	11,9	18,2	29,1
Provisions sur immobilisations incorporelles	3,1	0,9	1,9	2,0
Provisions sur immobilisations corporelles	22,3	3,7	5,9	20,2
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	67,7	10,0	2,5	75,2
Provisions sur autres immos financières	0,0	0,0		0,0
Provisions sur stocks	1,2	2,5	2,7	1,0
Provisions sur comptes clients	11,7	3,6	2,6	12,7
Autres provisions pour dépréciations	0,9	4,3	2,1	3,0
TOTAL (III)	106,9	24,9	17,7	114,1
TOTAL GENERAL (I + II + III)	228,3	47,3	52,2	223,4
Dont dotations et reprises d'exploitation		19,8	15,5	
Dont dotations et reprises financières		11,6	2,5	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		17,6	31,8	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Les provisions pour litiges comprennent :

- des provisions pour litiges avec le personnel pour 2,2 M€
- des provisions pour litiges avec les fournisseurs pour 2,7 M€
- des provisions pour litiges divers pour 1,1 M€

Les provisions pour amendes et pénalités comprennent la provision contrôle fiscal portant sur l'année 2019 et d'un montant de 1,5 M€.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent :

- la provision primes de progrès et le forfait social pour 3,9 M€
- la provision médailles du travail pour 0,7 M€
- la provision pour situation nette négative d'Auvico (3,8 M€), AMV Distribution (1,2 M€), Auchan Bio (2,9 M€), Espera (5,8 M€), LBE Obernai (1 M€), Tulimo et Zani (0,2 M€)

Ventilation des reprises de provisions en utilisées et non utilisées :

	Reprises utilisées	Reprises non utilisées
Provisions pour litige	1,2 M€	1,6 M€
Autres provisions pour risques et charges	4 M€	1,2 M€

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 806,6	2 962,3	-5,3%
Production vendue biens	0,4	0,0	0,0%
Production vendue services	107,7	113,0	-4,7%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 886,3	3 046,8	-5,3%
Chiffres d'affaires nets-Export	28,5	28,5	0,0%
Chiffres d'affaires nets	2 914,7	3 075,3	-5,2%

Le chiffre d'affaires a été réalisé principalement en France dans le secteur des supermarchés.

Détail de certains postes :

Coût de revient des ventes

	31/12/2021	31/12/2020
Variation des stocks	2,2	5,7
Achats nets de ristournes	2 186,1	2 232,8
Total	2 188,3	2 238,5

Charges et produits d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Frais de personnel	303,4	328,8
Impôts et taxes	35,2	45,3
Autres produits et charges d'exploitation / transferts de charges	329,0	430,7
TOTAL	667,6	804,8

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	2,6	0,9
Dividendes reçus	0,0	7,5
Frais financiers	-6,9	-6,7
Dotation financière aux amortissements et provisions	-11,6	-42,9
TOTAL	-15,9	-41,2

Les charges financières comprennent principalement les frais financiers sur le prêt Auchan Retail International pour 1,2 M€, sur le prêt Auchan Retail France pour 5,3 M€, les malis de fusion de Mencia et Somadis pour 0,2 M€ et les frais financiers sur comptes courants pour 0,1 M€.

Effectifs

Effectif	N (Effectif ETP)	N-1 (Effectif moyen)
Cadres	299	327
Agents de maitrise	700	736
Employés	8 356	10 236
TOTAL	9 355	11 299

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-22	0,0
Résultat exceptionnel	6,3	0,0
Participation	-6	0,0
IS sur résultats antérieurs		0,0
Contribution sociale		0,0
Contribution exceptionnelle		0,0
TOTAL	-22	0,0

Le taux d'imposition s'élève à 27,5%.

La contribution sociale est de 3,3%.

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions règlementées	80,3	86,1
Subventions d'investissement		
Écart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Écart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	80,3	86,1
Total passif d'impôt futur	22,1	24,1
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires		
Autres risques et charges provisionnés	11,6	51
Charges à payer	17,4	18,4
Écart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Écart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	29	69,4
Total actif d'impôt futur	7,98	19,4
Situation nette	14,12	4,7

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires en €

Résultat de l'exercice	-21 751 866,93€
+ impôt sur les bénéfices	2 283,00€
Résultat avant impôt	-21 749 583,93€
+ variation des provisions règlementées	5 766 710,59€
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-27 516 294,52€

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- Engagement net relatif aux indemnités de retraite (IDR)

Valeur actuelle de l'engagement	23 904 K€
---------------------------------	-----------

Juste valeur des actifs du régime	9 758 K€
-----------------------------------	----------

Passif / (actif) net	14 146 K€
----------------------	-----------

- Abandon de créances :

- Avec clause de retour à meilleure fortune (groupe)	1,73 M€
--	---------

- Options sur terrains et immeubles	1,46 M€
-------------------------------------	---------

Engagements reçus :

- Dettes garanties par des cautions	8,35 M€
-------------------------------------	---------

- Cautions au titre des contrats d'approvisionnement	18,18 M€
--	----------